

Code produit: 5530148

Version actuelle: 10.2.1, établi le: 07.08.2023 Version remplacée: 10.2.0, établi le: 14.03.2023 Région: CH

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1 Identificateur de produit

Nom commercial

einzA Samtacryl, RAL 5010 enzianblau

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange

peintures décoratives

Utilisations contre-indiquées

Donnée non disponible.

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Adresse

einzA Farben GmbH & Co KG

Junkersstraße 13 30179 Hannover

Informations relatives à la fiche de données de sécurité

sdb info@umco.de

Identification de distributeur

Adresse

Josef Dolder AG Lerchentalstraße 17 9016 St. Gallen

 N° de téléphone
 +41 71 282 22 66

 N° Fax
 +41 71 282 22 55

 e-mail
 info@josefdolder.ch

Identification de distributeur

Adresse

Schweizerische Einkaufsgesellschaft AG

Uttigenstraße 120

3603 Thun

N° de téléphone +41 33 22 37 429 e-mail info@seg.swiss

Identification de distributeur

Adresse

Verbano Color SA Via della Posta 6943 Bioggio

 N° de téléphone
 +41 91 60 56 344

 N° Fax
 +41 91 60 56 345

 e-mail
 info@verbanocolor.ch

1.4 Numéro d'appel d'urgence

145; de l'étranger: +41 44 251 51 51(Centre Suisse d'Information Toxicologique)

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1 Classification de la substance ou du mélange

Informations relatives à la classification



Code produit: 5530148

Version actuelle: 10.2.1, établi le: 07.08.2023 Version remplacée: 10.2.0, établi le: 14.03.2023 Région: CH

Le produit a été classé en utilisant les méthodes mentionnées ci-dessous et décrites à l'Article 9 et les critères spécifiés dans le Règlement (CE) Nr. 1272/2008 :

Dangers physiques: évaluation des données avec l'annexe I, Partie 2

Dangers pour la santé et dangers pour l'environnement: évaluation des données toxicologiques et écotoxicologiques en conformité avec l'Annexe I, Partie 3, 4 et 5.

Le produit ne satisfait pas aux critères de classification du Règlement (CE) N° 1272/2008, dit règlement CLP.

2.2 Éléments d'étiquetage

Étiquetage conformément aux critères du règlement (CE) n° 1272/2008 (CLP)

Pictogrammes de danger

_

Mention d'avertissement

Mentions de danger

-

Mentions de danger (UE)

EUH208 Contient 1,2-benzisothiazol-3(2H)-one, Mélange de: 5-chloro-2-méthyl-2H-isothiazol-3-

one; 2-méthyl-2H-isothiazol-3-one (3:1). Peut produire une réaction allergique.

EUH210 Fiche de données de sécurité disponible sur demande.

EUH211 Attention! Des gouttelettes respirables dangereuses peuvent se former lors de la

pulvérisation. Ne pas respirer les aérosols ni les brouillards.

Conseils de prudence

-

Informations relatives à l'étiquetage

L'étiquetage (mentions de danger (UE)) est conforme aux dispositions de l'annexe II du Règlement (CE) n° 1272/2008 (CLP).

2.3 Autres dangers

Evaluation PBT

Les ingrédients du produit sont considérés comme n'étant pas PBT.

Evaluation vPvB

Les ingrédients du produit sont considérés comme n'étant pas vPvB.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.1 Substances

Non applicable. Le produit n'est pas une substance.

3.2 Mélanges

Composants dangereux

N°	Dénomination de la		Indications complémentaires	
	N° CAS / CE / Index / REACH	Classification (CE) 1272/2008 (CLP)	Concentration	%
1	dioxyde de titane;	sous la forme d'une poudre contenant 1 % ou		
	plus de particules o	d'un diamètre ≤ 10 μm]		
	13463-67-7	Carc. 2; H351i	< 5,00	% en
	236-675-5			poids
	022-006-00-2			
	01-2119489379-17			
2	triéthylamine-			
	121-44-8	Flam. Liq. 2; H225	< 1,00	% en
	204-469-4	Acute Tox. 4; H302		poids
	612-004-00-5	Acute Tox. 3; H311		
	01-2119475467-26	Skin Corr. 1A; H314		
		Acute Tox. 3; H331		
		STOT SE 3; H335		
3	1,2-benzisothiazol-	3(2H)-one	cf. note bas de page (1)	



Code produit: 5530148

Version actuelle: 10.2.1, établi le: 07.08.2023 Version remplacée: 10.2.0, établi le: 14.03.2023 Région: CH

	2634-33-5	Acute Tox. 4*; H302	<	0,05	% en
	220-120-9		`	0,03	
		Eye Dam. 1; H318			poids
	613-088-00-6	Skin Irrit. 2; H315			
	-	Skin Sens. 1; H317			
		Acute Tox. 2; H330			
		Aquatic Acute 1; H400			
		Aquatic Chronic 2; H411			
4	1-oxyde de pyridin	e-2-thiol, sel de sodium			
	3811-73-2	Acute Tox. 4; H302	<	0,10	% en
	223-296-5	Acute Tox. 4; H332			poids
	-	Aquatic Acute 1; H400			
	-	Aquatic Chronic 2; H411			
		Eye Dam. 1; H318			
5	Mélange de: 5-chlo	ro-2-méthyl-2H-isothiazol-3-one; 2-méthyl-2H-			
	isothiazol-3-one (3	:1)			
	55965-84-9	Acute Tox. 2; H310	<	0,0015	% en
	-	Acute Tox. 2; H330			poids
	613-167-00-5	Acute Tox. 3; H301			
	-	Aquatic Acute 1; H400			
		Aquatic Chronic 1; H410			
		EUH071			
		Eye Dam. 1; H318	1		
		Skin Corr. 1C; H314	1		
		Skin Sens. 1A; H317			

Pour le texte complet des phrases H et EUH mentionnées: voir rubrique 16

(*,**,****,****) Pour de plus amples détails veuillez consulter l'annexe VI, point 1.2. du règlement CLP (1272/2008)

(1) La substance est classée conformément au règlement n° 1272/2008 (CLP), Article 4 (3), deuxième alinéa , différemment / complémentairement de la classification décrite dans l'annexe VI.

N°	Note	Limites de concentration spécifiques	Facteur M (aiguë)	Facteur M (chronique)
1	V, W, 10	-	-	-
2	-	STOT SE 3; H335: C >= 1%	-	-
3	-	Skin Sens. 1; H317: C >= 0,05%	-	-
4	-	-	M = 100	-
5	В	Skin Sens. 1A; H317: C >= 0,0015% Eye Irrit. 2; H319: C >= 0,06% Skin Irrit. 2; H315: C >= 0,06% Skin Corr. 1C; H314: C >= 0,6% Eye Dam. 1; H318: C >= 0,6%	M = 100	M = 100

Pour le texte complet des notes: rubrique article 16 « Notes relatives à l'identification, à la classification et à l'étiquetage des substances ((CE) No 1272/2008, Annexe VI) ».

N°	Voie d'absorption, organe cible, effet concret
1	H351i
	par inhalation; -; -

Valeurs d'estimation de la toxicité aiguë (ETA)					
N°	orale	dermale	par inhalation		
2	730 mg/kg de poids corporel	580 mg/kg de poids corporel			

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1 Description des premiers secours

Indications générales

En cas de doute, ou si des symptômes persistent, faire appel à un médecin. NE JAMAIS rien faire ingérer à une personne inconsciente. Si la personne est inconsciente, placer en position latérale de sécurité et faire appel à un médecin.

Après inhalation

Transporter à l'air libre, garder le patient au chaud et au repos. Si la respiration est irrégulière ou arrêtée, pratiquer la respiration artificielle.

Après contact cutané



Nom commercial: einzA Samtacryl, RAL 5010 enzianblau

Code produit: 5530148

Version actuelle: 10.2.1, établi le: 07.08.2023 Version remplacée: 10.2.0, établi le: 14.03.2023 Région: CH

Enlever les vêtements contaminés. Laver soigneusement la peau avec de l'eau et du savon ou utiliser un nettoyant cutané connu. NE PAS utiliser de solvants ni de diluants.

Après contact oculaire

Enlever les lentilles de contact. Laver abondamment avec de l'eau douce et propre en maintenant les paupières écartées et faire appel immédiatement à un médecin.

Après ingestion

En cas d'ingestion accidentelle, rincer abondamment la bouche avec de l'eau, et faire immédiatement appel à un médecin. Garder au repos. NE PAS faire vomir.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Donnée non disponible.

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires Donnée non disponible.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1 Moyens d'extinction

Agent d'extinction approprié

Mousse résistant aux alcools, CO2, poudres, vapeur d'eau

Agent d'extinction non approprié

jet d'eau.

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

En cas d'incendie, il peut y avoir un dégagement de: Monoxyde de carbone (CO); Dioxyde de carbone (CO2); Produits de pyrolyse toxiques; L'exposition aux produits de décomposition peut comporter des risques pour la santé.

5.3 Conseils aux pompiers

Refroidir à l'eau les emballages fermés exposés au feu. Empêcher les effluents de la lutte contre l'incendie de pénétrer dans les égouts et les cours d'eau. Des appareils respiratoires appropriés peuvent être requis.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Pour les non-secouristes

Tenir à l'écart de toute source d'incendie. Ne pas respirer les vapeurs. Se référer aux mesures de protection énumérées dans les rubriques 7 et 8.

Pour les secouristes

Donnée non disponible. Equipement de protection individuelle – cf. rubrique 8.

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Empêcher le rejet dans les égouts ou les cours d'eau. Si le produit contamine des nappes d'eau, rivières ou égouts, alerter les autorités compétentes selon les procédures réglementaires.

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Contenir et recueillir les fuites avec des matériaux absorbants non combustibles, p.ex. sables, terre, vermiculite, terre de diatomées, puis les collecter dans des fûts en vue de leur élimination selon les réglementations en vigueur (voir rubrique 13). Nettoyer de préférence avec un détergent ; éviter l'utilisation de solvants.

6.4 Référence à d'autres rubriques

Donnée non disponible.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Indications pour l'utilisation en toute sûreté



Code produit: 5530148

Version actuelle: 10.2.1, établi le: 07.08.2023 Version remplacée: 10.2.0, établi le: 14.03.2023 Région: CH

Lorsque la préparation contient des solvants organiques: Empêcher la création de concentrations inflammables ou explosives dans l'air et éviter les concentrations de vapeur supérieures aux valeurs limites d'exposition professionnelle. Utiliser le produit dans des locaux dépourvus de toute flamme nue ouautres sources d'ignition, et posséder un équipment électrique protégé. Eviter l'inhalation des poussières, vapeurs et aérosols lors de l'application du mélange. Le ponçage à sec, le découpage et / ou le soudage du film de peinture sèche peut donner lieu à de la poussière et / ou à des fumées dangereuses. Le ponçage / sablage humide doit être utilisé chaque fois que possible. Eviter l'inhalation des poussières de ponçage. Pour la protection individuelle, voir rubrique 8.

Mesures générales de protection et d'hygiène

Eviter le contact avec la peau et les yeux. Ne pas manger/boire/fumer pendant l'utilisation. Se laver les mains avant les pauses et au moment de quitter le travail. Se nettoyer très soigneusement la peau après le travail (soins complémentaires si nécessaire).

Indications pour la protection contre l'incendie et l'explosion

Isoler des sources de chaleurs, des étincelles et des flammes nues. Ne pas utiliser d'outils pouvant provoquer des étincelles. L'équipement électrique doit être protégé selon les normes en vigueur. Les vapeurs sont plus lourdes que l'air et peuvent se répandre sur le sol. Les vapeurs peuvent former des mélanges explosifs avec l'air.

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Mesures techniques et conditions de stockage

Respecter la législation relative à la santé et à la sécurité au travail. Interdire l'accès des locaux aux personnes non autorisées. Conserver les récipients hermétiquement fermés, à l'abri de l'humidité, dans un endroit frais et bien ventilé. Protéger des fortes chaleurs et du rayonnement direct du soleil. Tenir éloigné de toutes sources d'ignition. Ne pas fumer

Exigences concernant les aires de stockage et les conteneurs

Toujours conserver le mélange dans des emballages d'un matériau identique à celui d'origine. Ne jamais utiliser de pression pour vider le conteneur: ce conteneur n'est pas un équipement supportant la mise sous pression. Les emballages entamés doivent être refermés soigneusement et conservés en position verticale pour empêcher toute fuite. Garder les emballages solidement fermés. Observer les précautions indiquées sur l'étiquette.

Indications concernant le stockage avec d'autres produits

Tenir éloigné d'agents oxydants ainsi que de matières fortement acides ou alcalines.

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Donnée non disponible.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1 Paramètres de contrôle

Valeurs limites sur les lieux de travail

N°	Dénomination de la substance	N° CAS		N° CE	
1	dioxyde de titane; [sous la forme d'une poudre	13463-67-7		236-675-5	
	contenant 1 % ou plus de particules d'un diamètre ≤				
	10 μm]				
	MAK (SUVA)				
	Titandioxid /				
	Dioxyde de titane				
	VLE (8h)	3 a	mg/m³		
	Remarque/s	SSC			
2	alpha-hydro-oméga-hydroxypoly(oxyéthane-1,2-diyl)	25322-68-3		500-038-2	
	-ethano-1,2-diol, éthoxylé				
	MAK (SUVA)				
	Polyethylenglykole (PEG) /				
	Polyéthylèneglycols (PEG)				
	VLE (8h)	500	mg/m³		
	Remarque/s	SSC			
3	triéthylamine-	121-44-8		204-469-4	
	2000/39/EC				
	Triethylamine				
	VLE (courte durée)	12,6	mg/m³	3	ppm
	VLE (8h)	8,4	mg/m³	2	ppm
	Résorbtion de l'épiderme / sensilibisateur	Skin			



Nom commercial: einzA Samtacryl, RAL 5010 enzianblau

Code produit: 5530148

Version actuelle: 10.2.1, établi le: 07.08.2023 Version remplacée: 10.2.0, établi le: 14.03.2023 Région: CH

MAK (SUVA)				
Triethylamin /				
Triéthylamine				
VLE (courte durée)	8,4	mg/m³	2	ppm
VLE (8h)	4,2	mg/m³	1	ppm
Remarque/s	Reakt	ion mit nitrosierende	n Agen	tien kann zur Bildung
	des ka	anzerogenen N-Nitro	sodime	ethylamins führen /
	En pre	ésence d'agents nitro	osants,	il peut se former de la
	N-Nitr	osodiméthylamine c	ancérig	ène.

Valeurs DNEL, DMEL et PNEC

valeurs DNEL (travailleurs)

N°	Dénomination de la subst	N° CAS / CE			
	Voie d'exposition	durée d'action	effet	Valeur	
1	dioxyde de titane; [sous la forme d'une poudre contenant 1 % ou plus de particules d'un diamètre ≤ 10 μm]				
	par inhalation	(chronique) à long terme	local	1,25	mg/m³
2	triéthylamine-				
				204-469-4	
	dermale	(chronique) à long terme	systémique	12,1	mg/kg/jour
	par inhalation	(chronique) à long terme	systémique	8,4	mg/m³
	par inhalation	à court terme (aiguë)	systémique	12,6	mg/m³
	par inhalation	(chronique) à long terme	local	8,4	mg/m³
	par inhalation	à court terme (aiguë)	local	12,6	mg/m³

valeurs DNEL (consommateur)

N°	Dénomination de la subst	N° CAS / CE			
	Voie d'exposition	Valeur			
1	dioxyde de titane; [sous la	13463-67-7			
	particules d'un diamètre s	236-675-5			
	par inhalation	(chronique) à long terme	local	210	μg/m³

valeurs PNEC

N°	Dénomination de la substance		N° CAS / CE	
	compartiment écologique	Туре	Valeur	
1	triéthylamine-		121-44-8	
			204-469-4	
	Eau	eau douce	0,11	mg/L
	Eau	eau marine	0,011	mg/L
	Eau	Eau dégagement intermittent	0,08	mg/L
	Eau	eau douce sédiment	1,575	mg/kg poids
				sec
	Eau	eau marine sédiment	0,158	mg/kg poids
				sec
	sol	-	0,25	mg/kg poids
				sec
	station d'épuration des eaux résiduaires	-	100	mg/L
	(STP)			

8.2 Contrôle de l'exposition

Contrôles techniques appropriés

Veiller à assurer une aération suffisante. Lorsque c'est raisonnablement possible, il est recommandé d'utiliser une ventilation par aspiration localisée et une extraction générale efficace. Si ceci ne suffit pas à maintenir les concentrations de particules et de vapeurs de solvants inférieures aux valeurs limites d'exposition, une protection respiratoire appropriée doit être utilisée.

Equipement de protection individuelle

Protection respiratoire



Nom commercial: einzA Samtacryl, RAL 5010 enzianblau

Code produit: 5530148

Version actuelle: 10.2.1, établi le: 07.08.2023 Version remplacée: 10.2.0, établi le: 14.03.2023 Région: CH

Lorsque les travailleurs sont exposés à des concentrations supérieures aux limites d'exposition, ils doivent porter des appareils de protection respiratoire appropriés et homologués. Lorsque le personnel doit opérer en cabine, que ce soit pour pistoler ou non, la ventilation risque d'être insuffisante pour maîtriser dans tous les cas les particules et les vapeurs de solvants. Il est alors conseillé que le personnel porte des masques avec apport d'air comprimé durant les opérations de pistolage, et ce jusqu'à ce que la concentration en particules et en vapeurs de solvants soit tombée en dessous des limites d'exposition. Application au rouleau/pinceau: Filtre A2. Pulvérisation: Filtre A2P2. (DIN EN 14387)

Protection des yeux / du visage

Porter des lunettes de protection contre des projections de liquide. Lunettes avec protection latérale (EN 166)

Protection des mains

En cas de risque de contact du produit avec la peau, il est suffisant d'utiliser des gants de protection homologués par ex. conformes à la norme EN 374. Avant chaque utilisation, le gant de protection doit être testé en fonction de son aptitude spécifique au poste de travail (telles que la résistance mécanique, la compatibilité avec le produit et les propriétés antistatiques). Observer les instructions et les informations du fabricant des gants de protection quant à leur utilisation, le stockage, les soins et le remplacement des gants. Remplacer immédiatement des gants endommagés ou dégradés. Les opérations doivent être conçues de manière à éviter une utilisation permanente des gants de protection.

Matériau approprié En cas de contact à court terme / protection contre projections: caoutchouc nitrile

Epaisseur du matériel > 0,4 mm

Temps de passage > 120 min

Matériau approprié En cas de contact prolongé : caoutchouc nitrile

Epaisseur du matériel > 0,4 mm

Temps de passage > 480 min

Divers

Inflammabilité

Le personnel doit porter des vêtements antistatiques en fibres naturelles ou en fibres synthétiques résistant aux hautes températures.

Contrôle de l'exposition de l'environnement

Ne pas laisser pénétrer dans les égouts ni les cours d'eau.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Etat d'agrégation						
liquide						
Etat						
liquide						
Couleur						
Suivant le nom du produit						
Odeur caractéristique						
pH						
Valeur		7,5	-	8,5		
Point d'ébullition / intervalle d'ébullition						
Valeur	env.			100	°C	
Point de fusion/point de congélation						
Donnée non disponible.						
Température de décomposition						
Donnée non disponible.						
Point d'éclair						
Non applicable						
Non applicable Température d'inflammation						
Non applicable Température d'inflammation Donnée non disponible.						
Non applicable Température d'inflammation						



Nom commercial: einzA Samtacryl, RAL 5010 enzianblau

Code produit: 5530148

Version actuelle: 10.2.1, établi le: 07.08.2023 Version remplacée: 10.2.0, établi le: 14.03.2023 Région: CH

Non		

Limites	inférieure	d'exp	losion

Donnée non disponible.

Limites supérieure d'explosion

Donnée non disponible.

Pression de vapeur

Valeur < 100 hPa Température de référence < 50 °C

Densité de vapeur relative

Donnée non disponible.

Densité relative

Donnée non disponible.

Densité

Valeur 1,02 - 1,25 g/cm³
Température de référence 20 °C
Méthode DIN 51757

Solubilité dans l'eau

Remarque/s miscible

Solubilité

Source

Donnée non disponible.

Coefficient de partage n-octanol/eau (valeur log)

N.	Denomination de la substance		N° CAS	N° CE
1	dioxyde de titane; [sous la forme d'une p contenant 1 % ou plus de particules d'ur		13463-67-7	236-675-5
	10 μm]			
Non	applicable			
Sou	rce	ECHA		
2	triéthylamine-		121-44-8	204-469-4
log F	Pow		1,45	

Viscosité cinématique					
Valeur	2500	-	2800	Pa.s	
Température de référence			20	°C	
Méthode	DIN 53019				

ECHA

Essai de séparation des dissolvants

Non applicable

Caractéristiques des particules

Donnée non disponible.

9.2 Autres informations

Donnée non disponible.

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1 Réactivité

La préparation est stable aux conditions de manipulation et de stockage recommandées sous la rubrique 7.

10.2 Stabilité chimique

La préparation est stable aux conditions de manipulation et de stockage recommandées sous la rubrique 7.

10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Tenir à l'écart des agents oxydants et des matières fortement acides ou basiques afin d'éviter des réactions exothermiques.



Code produit: 5530148

Version actuelle: 10.2.1, établi le: 07.08.2023 Version remplacée: 10.2.0, établi le: 14.03.2023 Région: CH

10.4 Conditions à éviter

Chaleur, flammes nues et autres sources d'ignition.

10.5 Matières incompatibles

Tenir à l'écart d'agents oxydants et de matières fortement acides ou basiques afin d'éviter des réactions exothermiques.

10.6 Produits de décomposition dangereux

Aucun, si entreposé, manipulé et transporté correctement. En cas d'incendie: voir rubrique 5.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1 Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008

Toxic	cité orale aiguë				
N°	Dénomination de la substance		N° CAS		N° CE
	dioxyde de titane; [sous la forme d'une μ contenant 1 % ou plus de particules d'ur 10 μm]		13463-67-7		236-675-5
DL50		>		2000	mg/kg de poids corporel
Espè	ces	rat			
Métho	ode	OCDE 401			
Source	ce	ECHA			
Evalu	uation/Classement	Compte tenu	des données d	lisponibles, le	s critères de classification
		ne sont pas r	emplis.	•	
2	triéthylamine-		121-44-8		204-469-4
DL50				730	mg/kg de poids corporel
Espè	ces	rat			
Métho	ode	OCDE 401			
Source	ce	ECHA			

Tox	Toxicité dermale aiguë (résultat du calcul ATE du mélange)						
N°	Nom du produit						
1	einzA Samtacryl, RAL 5010 enzianblau						
Ren	narque/s	Le résultat obtenu par la méthode de calcul définie au point 3.1.3.6 de la partie 3 de l'annexe I du règlement (CE) n° 1272/2008 (CLP), se					
		situe en dehors des valeurs impliquant une classification / l'etiquetage du mélange selon tableau 3.1.1 (ETA cutanée > 2000 mg/kg).					

Toxi	Toxicité dermale aiguë						
N°	Dénomination de la substance		N° CAS		N° CE		
1	triéthylamine-		121-44-8		204-469-4		
DL5	0			580	mg/kg de poids corporel		
Esp		lapin					
Méth	node	OCDE 402					
Sou	rce	ECHA					

Tox	Toxicité aiguë par inhalation (résultat du calcul ATE du mélange)				
N°	Nom du produit				
1	einzA Samtacryl, RAL 5010 enzianblau				
Rem	narque/s	Le résultat obtenu par la méthode de calcul définie au point 3.1.3.6 de la partie 3 de l'annexe I du règlement (CE) n° 1272/2008 (CLP), se situe en dehors des valeurs impliquant une classification / l'etiquetage du mélange selon tableau 3.1.1 (ETA inhalation: > 20.000 ppmV (gaz), > 20 mg/l (vapeurs), > 5 mg/l (poussières/brouillards).			

Toxi	icité aiguë par inhalation		
N°	Dénomination de la substance	N° CAS	N° CE
1	dioxyde de titane; [sous la forme d'une poudre contenant 1 % ou plus de particules d'un diamètre ≤ 10 μm]	13463-67-7	236-675-5



Code produit: 5530148

Version actuelle: 10.2.1, établi le: 07.08.2023 Version remplacée: 10.2.0, établi le: 14.03.2023 Région: CH

CL50		5,09	mg/l
Durée d'exposition		4	h
Etat d'agrégation	Poussière		
Espèces	rat		
Méthode	OCDE 403		
Source	ECHA		
Evaluation/Classement	Compte tenu des données di	sponibles, les critère	es de classification
	ne sont pas remplis.		

Cor	Corrosion cutanée/irritation cutanée						
N°	Dénomination de la substance		N° CAS	N° CE			
1	dioxyde de titane; [sous la forme d'une poudre contenant 1 % ou plus de particules d'un diamètre ≤ 10 μm]		13463-67-7	236-675-5			
Méth Sou Éval	èces node	lapin OCDE 404 ECHA Non irritant Compte tenu	des données dispor	nibles, les critères de classification			
		ne sont pas r	•				

Lési	Lésions oculaires graves/irritation oculaire						
N°	Dénomination de la substance		N° CAS	N° CE			
1	dioxyde de titane; [sous la forme d'une p contenant 1 % ou plus de particules d'ur 10 µm]		13463-67-7	236-675-5			
Espe	èces	lapin					
Méth	node	OCDE 405					
Sou	rce	ECHA					
Évaluation		Non irritant					
Eval	luation/Classement	Compte tenu ne sont pas r		nibles, les critères de classification			

Sen	Sensibilisation respiratoire ou cutanée						
N°	Dénomination de la substance		N° CAS	N° CE			
1	dioxyde de titane; [sous la forme d'une p contenant 1 % ou plus de particules d'ur		13463-67-7	236-675-5			
	10 μm]						
Voie	d'exposition	Peau					
Espé	èces	souris					
Méth	node	OCDE 429					
Soul	rce	ECHA					
Éval	uation	non sensibilis	sant				
Evaluation/Classement		Compte tenu des données disponibles, les critères de classification					
		ne sont pas r	emplis.				

Mutagénicité sur les cellules germinales					
N° Dénomination de la substance	N° CAS N° CE				
1 dioxyde de titane; [sous la forme d'une contenant 1 % ou plus de particules d'u 10 µm]					
Type d'examen	In vitro mammalian cytogenicity				
Méthode	OECD 487				
Source	ECHA				
Evaluation/Classement	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification				
	ne sont pas remplis.				
Voie d'exposition	orale				
Type d'examen	In vivo mammalian somatic cell study: cytogenicity / erythrocyte				
	micronucleus				
Espèces	rat				
Méthode	OECD 474				
Source	ECHA				
Evaluation/Classement	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification				
	ne sont pas remplis.				



Code produit: 5530148

Version actuelle: 10.2.1, établi le: 07.08.2023 Version remplacée: 10.2.0, établi le: 14.03.2023 Région: CH

Toxi	icité pour la reproduction				
N°	Dénomination de la substance		N° CAS	N° CE	
1	dioxyde de titane; [sous la forme d'un contenant 1 % ou plus de particules d' 10 µm]		13463-67-7 e ≤	236-675-5	
Voie	d'exposition	orale			
NOA	\EL	>=	1000	00 mg/kg bw/d	
Espe Méth Sou Eval	uation/Classement	rat OECD 4 ECHA Compte ne sont p	43	effectuée sur une génération ibles, les critères de classific	
	d'exposition	orale			
NOA	\EL	,	1000		
Espe Méth Sou	e d'examen èces node rce luation/Classement	rat OECD 4 ECHA Compte		ement prénatal ibles, les critères de classific	cation

Can	Cancérogénicité					
N°	Dénomination de la substance		N° CAS	N'	° CE	
1	dioxyde de titane; [sous la forme d'une p contenant 1 % ou plus de particules d'ur 10 µm]		13463-67-7	23	36-675-5	
Voie	e d'exposition	orale				
NOE	L		7	7500	mg/kg bw/d	
Esp	èces	souris				
Sou	rce	ECHA				
Evaluation/Classement		Compte tenu des données disponibles, les critères de classification				
		ne sont pas i	emplis.			

Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique	
Donnée non disponible.	

Tovi	Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition répétée					
N°	Dénomination de la substance	ies — exposit	N° CAS	N° CE		
1	dioxyde de titane; [sous la forme d'une p contenant 1 % ou plus de particules d'un 10 µm]		13463-67-7	236-67	75-5	
Voie	d'exposition	orale				
NOA	AEL .	>	g	62	mg/kg bw/d	
Espe	èces	rat				
Méth	node	OECD 408				
Soul	rce	ECHA				
Eval	uation/Classement	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification				
		ne sont pas r	emplis.			
Voie	d'exposition	par inhalation	1			
Espe	èces	rat				
Soul	rce	ECHA				
Eval	uation/Classement	Compte tenu ne sont pas r		onibles, les critère	s de classification	

Danger par aspiration	
Donnée non disponible.	

Effets différés et immédiats, et effets chroniques d'une exposition de courte et de longue durée



Code produit: 5530148

Version actuelle: 10.2.1, établi le: 07.08.2023 Version remplacée: 10.2.0, établi le: 14.03.2023 Région: CH

L'exposition aux vapeurs de solvants contenus dans le mélange au-delà des limites d'exposition professionnelle indiquées peut conduire à des effets néfastes pour la santé, tels qu'irritation des muqueuses et du système respiratoire et des effets néfastes pour les reins, le foie et le système nerveux central. Les symptômes et les signes se traduiront par des céphalées, étourdissements, vertiges, fatigue, asthénie musculaire, somnolence et dans les cas extrêmes, perte de conscience. Les solvants peuvent produire certains des effets ci-dessus par absorption cutanée. Les contacts prolongés ou répétés avec le mélange peuvent enlever la graisse naturelle de la peau et provoquer ainsi des dermites de contact non allergiques et une absorption à travers l'épiderme. Des éclaboussures dans les yeux peuvent provoquer des irritations et des dommages réversibles. L'ingestion peut provoquer des nausées, des diarrhées et des vomissements. Ceci prend en compte, lorsqu'ils sont connus, les effets différés et immédiats et aussi les effets chroniques des composants pour l'exposition à court terme et à long terme par voie orale, cutanée ou par inhalation ainsi que par contact avec les yeux.

11.2 Informations sur les autres dangers

Propriétés perturbant le système endocrinien

Donnée non disponible.

Autres informations

Donnée non disponible.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1 Toxicité

Toxi	Toxicité sur les poissons (aigüe)					
N°	Dénomination de la substance	N° CAS		N° CE		
1	triéthylamine-	121-44-8		204-469-4		
CL5	0		24	mg/l		
Duré	ée d'exposition		96	h		
Espe	èces	Oryzias latipes				
Méth	node	OCDE 203				
Soul	rce	ECHA				

Toxicité sur les poissons (chronique) Donnée non disponible.

Toxi	Toxicité pour les daphnies (aigüe)					
N°	Dénomination de la substance	N° CAS		N° CE		
1	triéthylamine-	121-44-8		204-469-4		
CE5	0		200	mg/l		
Duré	ée d'exposition		48	h		
Espe	èces	Daphnia magna				
Méth	node	OCDE 202				
Sou	rce	ECHA				

Toxicité pour les daphnies (chronique) Donnée non disponible.

Toxi	cité pour les algues (aigüe)					
N°	Dénomination de la substance		N° CAS		N° CE	
1	dioxyde de titane; [sous la forme d'une p contenant 1 % ou plus de particules d'un 10 µm]		13463-67-7		236-675-5	
CE5		>		100	mg/l	
Duré	ée d'exposition			72	h	
Espe	èces	Raphidocelis	subcapitata			
Méth	node	OCDE 201				
Soul	rce	ECHA				
Eval	uation/Classement	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification				
		ne sont pas r	emplis.			
2	triéthylamine-		121-44-8		204-469-4	
CE5	0			8	mg/l	
Duré	ée d'exposition			72	h	
Espe	èces	Pseudokirchr	neriella subcapi	tata		
Méth	node	OCDE 201				



Nom commercial: einzA Samtacryl, RAL 5010 enzianblau

Code produit: 5530148

Version actuelle: 10.2.1, établi le: 07.08.2023 Version remplacée: 10.2.0, établi le: 14.03.2023 Région: CH

Source ECHA

Toxicité pour les algues (chronique)

Donnée non disponible.

Toxicité sur bactéries
Donnée non disponible.

12.2 Persistance et dégradabilité

Biod	légradabilité				
N°	Dénomination de la substance	N° CA	NS	N° CE	
1	dioxyde de titane; [sous la forme d'une p contenant 1 % ou plus de particules d'ur $10 \ \mu m$]		3-67-7	236-675-5	
Sour	= =	ECHA			
Éval	uation	Cela ne s'applique pas aux substances inorganiques.			
2	triéthylamine-	121-4	4-8	204-469-4	
Туре		biodégradabilité aéro	obie		
Vale	ur		80,3	%	
Duré	e		29	jour(s)	
Méth	ode	OCDE 301 B			
Sour	ce	ECHA			
Éval	uation	facilement biodégrad	dable		

12.3 Potentiel de bioaccumulation

Coe	efficient de partage n-octanol/eau (valeur le	og)			
N°	Dénomination de la substance		N° CAS		N° CE
1	1 dioxyde de titane; [sous la forme d'une poudre contenant 1 % ou plus de particules d'un diamètre ≤ 10 μm]		13463-67-7		236-675-5
Non	applicable				
Sou	rce	ECHA			
2	triéthylamine-		121-44-8		204-469-4
log I	log Pow			1,45	
Sou	rce	ECHA			

12.4 Mobilité dans le sol

Donnée non disponible.

12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

Résultats des évaluations PBT et vPvB	
Evaluation PBT	Les ingrédients du produit sont considérés comme n'étant pas PBT.
Evaluation vPvB	Les ingrédients du produit sont considérés comme n'étant pas
	vPvB.

12.6 Propriétés perturbant le système endocrinien

Donnée non disponible.

12.7 Autres effets néfastes

Donnée non disponible.

12.8 Autres informations

Autres informations	
Ne pas laisser pénétrer dans les égouts ni les cours d'eau	

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1 Méthodes de traitement des déchets

Produit

Code de déchets 08 01 11* déchets de peintures et vernis contenant des solvants organiques ou d'autres substances dangereuses

Les numéros de code de déchets mentionnés selon le catalogue européen des déchets tiennent lieu de recommendation. Une détermination définitive doit être effectuée en accord avec le service régional d'élimination des déchets.



Code produit: 5530148

Version actuelle: 10.2.1, établi le: 07.08.2023 Version remplacée: 10.2.0, établi le: 14.03.2023 Région: CH

A éliminer auprès d'une installation de traitement agréée, en respectant les prescriptions réglementaires et avec l'accord des autorités compétentes et de l'éliminateur agréé.

Emballage

Les emballages doivent être vidés entièrement et remis à la déchetterie en conformité avec les dispositions légales.Les emballages contenant encore des résidus doivent être éliminés conformément aux spécifications d'élimination de l'éliminateur régional agréé. Les récipients vides doivent être mis au rebut ou remis à neuf.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

14.1 Transport ADR/RID/ADN

Le produit n'est pas soumis aux prescriptions ADR/RID/ADN.

14.2 Transport IMDG

Le produit n'est pas soumis aux prescriptions IMDG.

14.3 Transport ICAO-TI / IATA

Le produit n'est pas soumis aux prescriptions ICAO-TI / IATA.

14.4 Autres informations

Donnée non disponible.

14.5 Dangers pour l'environnement

Informations sur les risques pour l'environnement, si pertinents, voir 14.1 - 14.3.

14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Transport dans les locaux de l'utilisateur: Le transport doit toujours s'effectuer dans des containers fermés, sécurisés et en position verticale. S'assurer que les personnes transportant les produits savent ce qu'il faut faire en cas d'accident ou de déversement.

14.7 Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI

Non pertinent

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Règlements UE

Règlement (CE) n o 1907/2006 (REACH) Annexe XIV (Liste des substances soumises à autorisation)

D'après toutes les données disponibles et/ou conformément aux informations fournies par les fournissseurs en amont, le produit ne contient aucune substance considérée comme soumise à l'obligation d'autorisation incluse à l'annexe XIV (liste des substances soumises à autorisation) du Règlement Reach (CE) 1907/2006.

Liste des substances candidates REACH dites extrêmement préoccupantes (SVHC) à soumettre à la procédure d'homologation

D'après toutes les données disponibles et/ou conformément aux informations fournies par les sous-traitants,, le produit ne contient pas de substances considérées des substances à inclure à l'annexe XIV (liste, voire classement des substances soumises à une autorisation) selon les articles 57 et 59 du règlement REACH (CE) 1907/2006.

Règlement (CE) n o 1907/2006 (REACH) Annexe XVII: RESTRICTIONS APPLICABLES À LA FABRICATION, LA MISE SUR LE MARCHÉ ET L'UTILISATION DE CERTAINES SUBSTANCES ET PRÉPARATIONS DANGEREUSES ET DE CERTAINS ARTICLES DANGEREUX

le produit contient le(s) suivant(es) substances, auxquelles s'applique l' annexe XVII du règlement (CE) 1907/2006.

N°	Dénomination de la substance	N° CAS	N° CE	N°
1	1,2-benzisothiazol-3(2H)-one	2634-33-5	220-120-9	75
2	1-oxyde de pyridine-2-thiol, sel de sodium	3811-73-2	223-296-5	75
3	butylcarbamate de 3-iodo-2-propynyle	55406-53-6	259-627-5	75
4	dioxyde de titane; [sous la forme d'une poudre 13463-67-7 236-675-5 75 contenant 1 % ou plus de particules d'un diamètre ≤ 10 μm]			
5	NOIR DE CARBONE	1333-86-4	215-609-9	75
6	triéthylamine-	121-44-8	204-469-4	75



Code produit: 5530148

Version actuelle: 10.2.1, établi le: 07.08.2023 Version remplacée: 10.2.0, établi le: 14.03.2023 Région: CH

DIRECTIVE 2012/18/UE concernant la maîtrise des dangers liés aux accidents majeurs impliquant des substances dangereuses

Le produit n'est pas soumis à l'annexe I, partie 1 ou partie 2

Directive 2010/75/UE relative aux émissions industrielles (prévention et réduction intégrées de la pollution) Teneur en VOC 2.88

Directive 2004/42/CE relative à la réduction des émissions de composés organiques volatils dues à l'utilisation de solvants organiques dans certains vernis et peintures et dans les produits de retouche de véhicules

Valeur limite pour la teneur en COV, spécifiée à l'annexe II de la directive n° 2004/42/CE catégorie de produit: d, type: (Wb) à base d'eau = 130 q/l

teneur maximale en COV pour le produit prêt à l'emploi = < 130 g/l

Prescriptions nationales

Autres prescriptions nationales

Respecter les réglementations nationales en matière de manipulation et d'utilisation de substances dangereuses. Port des EPI préconisés par les normes en vigueur.

15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée pour ce mélange

RUBRIQUE 16: Autres informations

Sources des données utilisées pour l'établissement de la fiche:

Règlement (CE) no 1907/2006 (REACH), 1272/2008 (CLP) dans sa version respective actuellement en vigueur. Les sources de données évaluées pour la détermination des données physiques, toxicologiques et écotoxicologiques sont indiquées dans les sections respectives.

Directives 2000/39/CE, 2006/15/CE, 2009/161/UE, (UE) 2017/164.

Listes nationales sur les valeurs limites pour l'air applicables dans les différents pays dans leurs versions respectives actuellement en vigueur.

Règlements sur les transports d'après ADR, RID, IMDG, IATA dans leurs versions respectives actuellement en vigueur.

Texte intégral des phrases H et EUH mentionnées aux sections 2 et 3 (si non cité dans ces sections).

EUH071 Corrosif pour les voies respiratoires. H225 Liquide et vapeurs très inflammables. H301 Toxique en cas d'ingestion. H302 Nocif en cas d'ingestion. H310 Mortel par contact cutané.

Toxique par contact cutané. H311

Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux. H314

H315 Provoque une irritation cutanée. Peut provoquer une allergie cutanée. H317 H318 Provoque de graves lésions des yeux.

H330 Mortel par inhalation. H331 Toxique par inhalation. H332 Nocif par inhalation.

H335 Peut irriter les voies respiratoires.

H351i Susceptible de provoquer le cancer par inhalation. H400 Très toxique pour les organismes aquatiques.

H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Notes relatives à l'identification, à la classification et à l'étiquetage des substances et mélanges ((CE) No 1272/2008, Annexe VI)

В Certaines substances (acides, bases, etc.) sont mises sur le marché en solutions

aqueuses à des concentrations diverses et ces solutions nécessitent dès lors une classification et un étiquetage différents, car les dangers qu'elles présentent varient en fonction de la concentration. Dans la troisième partie, les entrées accompagnées de la note B ont une dénomination générale du type «acide nitrique...%». Dans ces cas-là, le fournisseur doit indiquer sur l'étiquette la concentration de la solution en pourcentage. Sauf indication contraire, le pourcentage de concentration est toujours sur la base d'un calcul poids/poids.



Nom commercial: einzA Samtacryl, RAL 5010 enzianblau

Code produit: 5530148

W

1

Version actuelle: 10.2.1, établi le: 07.08.2023 Version remplacée: 10.2.0, établi le: 14.03.2023 Région: CH

٧ Si la substance est mise sur le marché en tant que fibres (diamètre < 3 µm, longueur > 5 µm et rapport d'aspect ≥ 3:1) ou en tant que particules de la substance satisfaisant aux critères de l'OMS relatifs aux fibres ou en tant que particules dont la chimie de surface a été modifiée, leurs propriétés dangereuses doivent être évaluées conformément au titre II du présent règlement, afin de déterminer s'il convient d'appliquer une catégorie supérieure

(cancérogène 1B ou 1 A) et/ou d'autres voies d'exposition (orale ou cutanée).

On a observé que la cancérogénicité de cette substance se manifeste lorsque de la poussière respirable est inhalée dans des quantités donnant lieu à une réduction sensible

des mécanismes d'élimination des particules dans le poumon.

La présente note a pour but de décrire la toxicité particulière de la substance, et ne

constitue pas un critère pour la classification en vertu du présent règlement.

Les concentrations indiquées ou, en l'absence de valeurs, les concentrations génériques

du présent règlement (tableau 3.1) ou les concentrations génériques de la directive 1999/45/CE (tableau 3.2) sont les pourcentages en poids de l'élément métallique, calculés

par rapport au poids total du mélange.

Service ayant établi cette fiche de données de sécurité

UMCO GmbH

Georg-Wilhelm-Str. 187, D-21107 Hamburg

Tel.: +49 40 / 555 546 300 Fax: +49 40 / 555 546 357 e-mail: umco@umco.de

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

Modifications / suppléments:

Les modifications par rapport à l'édition précédente sont indiquées à gauche de la page.

Le présent document est protégé par la loi sur les droits d'auteur. Toute altération ou reproduction nécessite l'accord explicite préalable de la société UMCO GmbH.

Prod-ID 653747